

FÉDÉRER, APPUYER, CONSEILLER LES **ENTREPRISES COOPÉRATIVES** EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES.



www.scop.org



LES SCOP ET SCIC

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

« Une véritable démocratie économique constitue, pour nous, la clef d'un modèle économique respectueux de l'humain et de l'environnement : elle participe à la construction d'un monde résilient conciliant utilité sociale et activité économique.

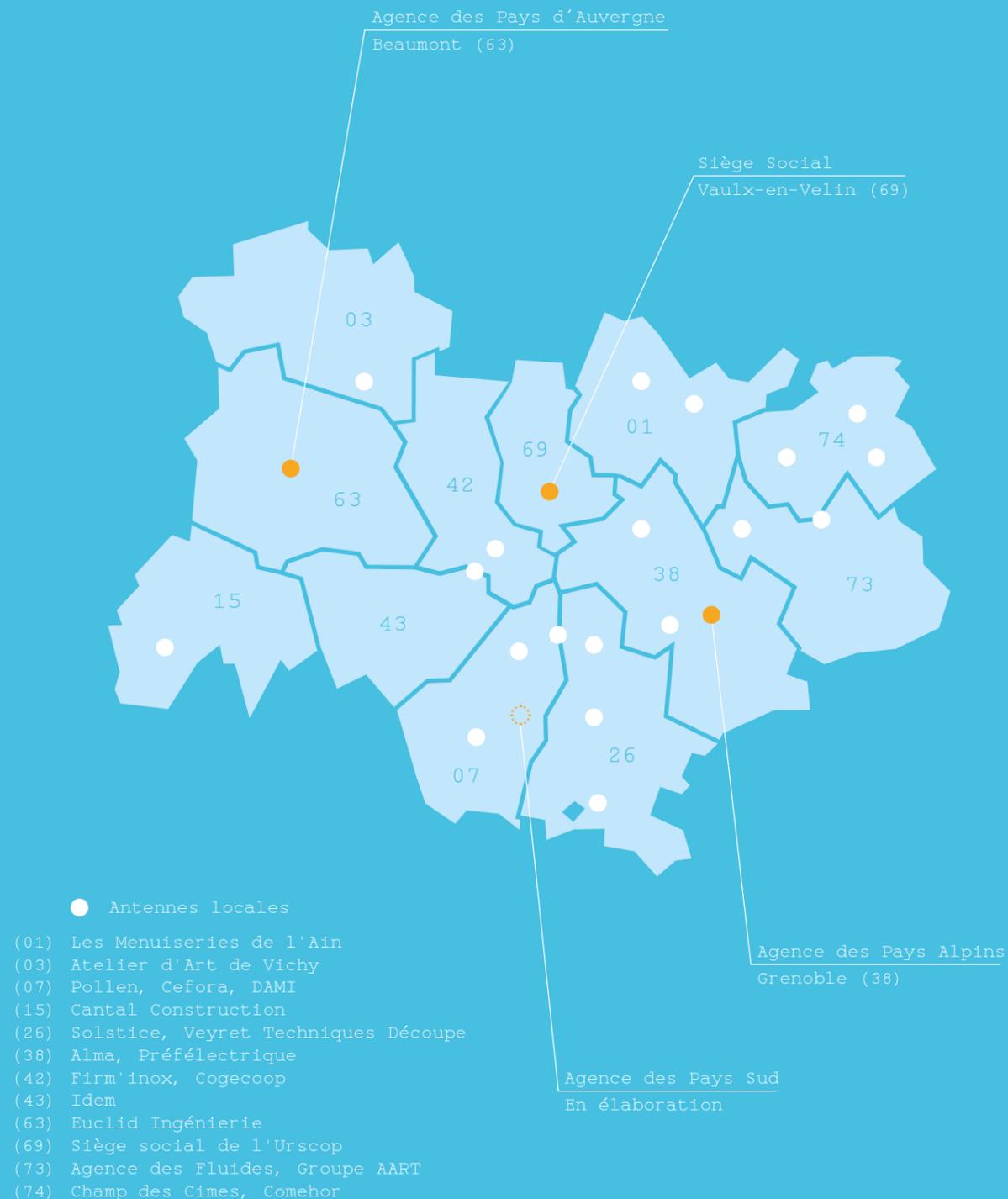
Les entreprises coopératives sont avant tout conçues comme un bien collectif. Une Scop appartient ainsi majoritairement à ses associé·e·s-salarié·e·s, tandis qu'une Scic appartient à l'ensemble des acteurs concernés par le projet. Les salarié·e·s sont donc au cœur des préoccupations prioritaires : formation et promotion de chacun·e, santé au travail, épanouissement professionnel, pérennité des emplois.

Nos entreprises fondent leur fonctionnement sur la démocratie : chaque salarié·e-associé·e prend part aux décisions qui concernent son travail au quotidien, ainsi qu'aux orientations de l'entreprise à moyen et long termes. Peu importe la part de capital détenue, « une personne = une voix ». Et les Scop et Scic s'en portent bien : leur résistance dans la durée est supérieure à celle des entreprises conventionnelles.

Nous appartenons par choix au mouvement coopératif mondial et au courant de l'économie solidaire. Nous portons ainsi des valeurs et des objectifs de dimension historique : démocratisation réelle des sociétés, émancipation des salarié·e·s, développement humain inclusif. Ceci en cohérence avec l'exigence d'une transformation écologique et solidaire.

Loin de prétendre que la coopération est "le" mode d'organisation parfait, nous sommes avant tout convaincu·e·s qu'il est nécessaire de voir débattues, étudiées et soutenues les potentialités offertes par un changement d'échelle, si ce n'est une généralisation de cette manière d'entreprendre radicalement différente, mettant la démocratie et l'intérêt général au cœur même des rouages de l'économie.»

*Extrait retravaillé du Plaidoyer
des coopératrices et coopérateurs Auvergne-Rhône-Alpes
« Bâtissons ensemble une démocratie économique »*



ACCOMPAGNER

FÉDÉRER

FINANCER

FORMER

L'Union régionale des Scop et Scic Auvergne-Rhône-Alpes est une association qui fédère, accompagne, finance et forme les entreprises coopératives sur le territoire. Elle aide les entrepreneur-e-s à créer leur projet et veille sur la pérennité de leur entreprise.

Présente depuis 1948 en Rhône-Alpes et 1984 en Auvergne, l'Union régionale est fondamentalement un réseau solidaire de partage et d'échange pour construire ensemble une société durable.

Aussi, au-delà de notre accompagnement, ce sont les entreprises coopératives qui font l'Union régionale des Scop et Scic.

« Ce réseau nous est très précieux, on peut y travailler avec des gens dont on partage un certain nombre de valeurs. »

L'Union régionale travaille en étroite collaboration avec les pouvoirs publics, les collectivités locales et l'ensemble des acteurs du développement économique présents sur le territoire régional, pour accompagner le développement d'une économie durable.

La parole aux entrepreneur-e-s

Hashbang (Lyon) intervient sur tous les aspects d'un projet informatique, de la conception jusqu'à la maintenance :

« À l'Union régionale des Scop et Scic, nous avons un lien fort avec notre délégué qui suit notre activité. Il va nous aider à la fois dans la gestion de l'entreprise, dans les finances, dans la vie coopérative. Il va nous épauler à chaque fois qu'on en a besoin (...), c'est une aide qui est très précieuse.

Et puis c'est un réseau de spécialistes à la fois financiers, économiques et organisationnels (...) qui nous aident à assurer la pérennité de l'entreprise.

C'est aussi tout un réseau d'entreprises avec lesquelles on va travailler, avec lesquelles on va être partenaires. Ce réseau nous est très précieux, on peut y travailler avec des gens dont on partage un certain nombre de valeurs. »

Rhône-Saône-Légumes (Mornant) simplifie le travail des cuisinier-ère-s exigeant-e-s, professionnels comme particuliers, en leur proposant des légumes bio, crus ou cuits, prêts à l'emploi :

« Le modèle coopératif est intéressant pour plusieurs aspects. Le premier, c'est qu'il n'est pas si nouveau que ça. Il s'inspire d'expériences passées, formelles ou moins formelles (...). C'est un statut qui a l'attention d'équilibrer un rapport de force entre ces différents acteurs. Il ne nie pas ce rapport de force mais il l'intègre, il le modère.

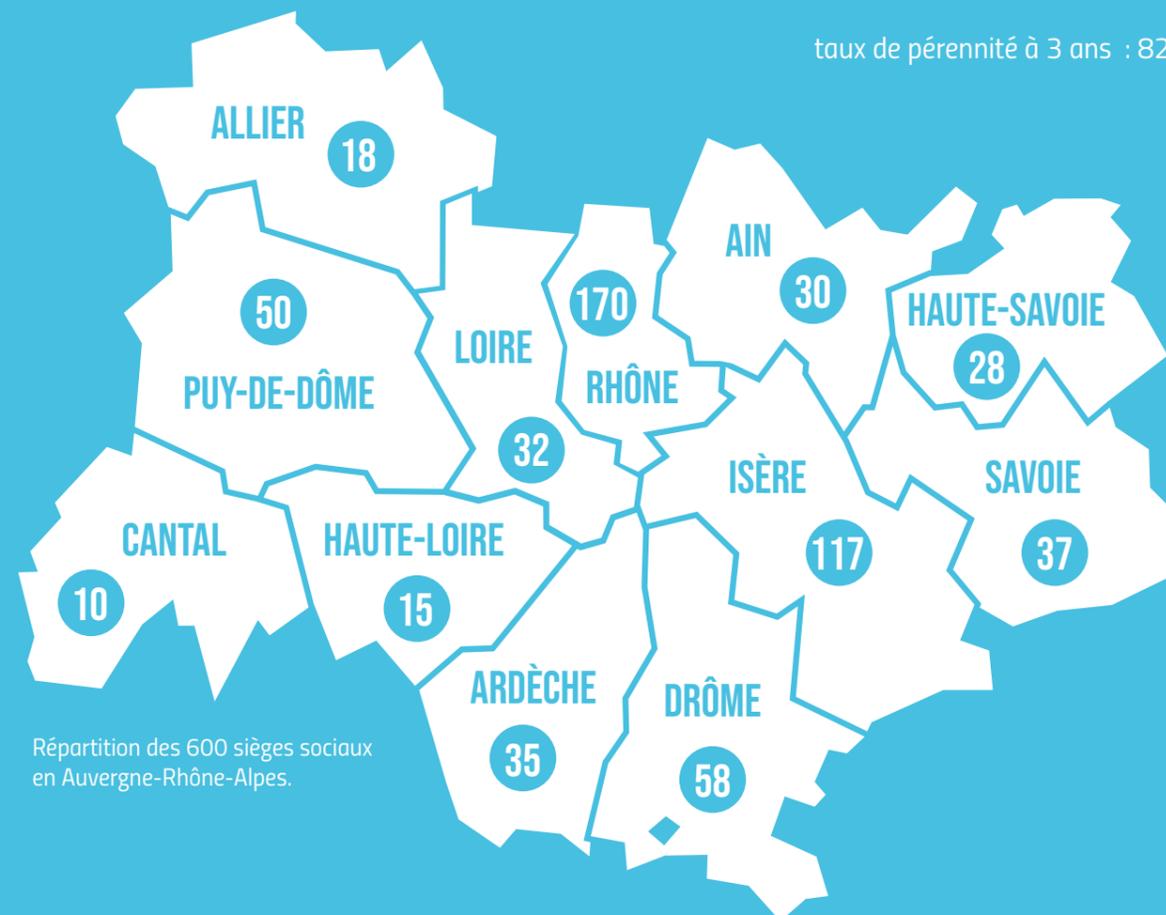
Et, de fait, c'est sans doute un statut qui aide à se poser les bonnes questions mais qui, plus facilement que d'autres, va aider à poser un cadre intéressant. En particulier par rapport à notre monde de demain qui va devoir prendre en compte davantage notre environnement, davantage peut-être aussi une certaine sobriété. »

Une entreprise coopérative est une société commerciale (SAS, SA, SARL) dont la particularité est d'associer les salarié-e-s à sa réussite et sa pérennité.

Elle peut être créée sous forme de Scop (Société Coopérative et Participative), pour allier business et projet humain, ou de Scic (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), pour associer au sein de l'entreprise tous les acteurs concernés par un même projet.

Plusieurs entreprises éthiques sous statut traditionnel ont rejoint le réseau des entreprises coopératives car elles partagent le même socle de principes et de valeurs.

taux de pérennité à 3 ans : 82%



Répartition des 600 sièges sociaux en Auvergne-Rhône-Alpes.

637

ENTREPRISES
COOPÉRATIVES PRÉSENTES
DANS LA RÉGION

10 471

EMPLOIS DANS
LES MÉTROPOLIS ET
LES TERRITOIRES RURAUX

+DE 770

MILLIONS D'EUROS DE CA

**Associer les salarié-e-s
au projet commun**

Le capital est détenu en majorité par les salarié-e-s. Ce sociétariat encourage une forte implication dans le projet et augmente ses chances de réussite.

**Décider ensemble,
en toute transparence**

Les décisions quotidiennes sont prises par un-e gérant-e mais les grandes décisions sont prises démocratiquement par l'ensemble des associé-e-s.

**Répartir équitablement
les bénéfices**

Les bénéfices sont répartis équitablement entre salarié-e-s et associé-e-s de l'entreprise. Plus de 40% des bénéfices sont dédiés aux investissements afin d'assurer sa pérennité.

Panorama d'entreprises pérennes

Locales et internationales

Plusieurs entreprises coopératives sont tournées vers l'international et participent à l'attractivité de leur territoire dans le monde, grâce à leurs partenariats et leurs filiales internationales. C'est le cas d'Alma et SET, par exemple.

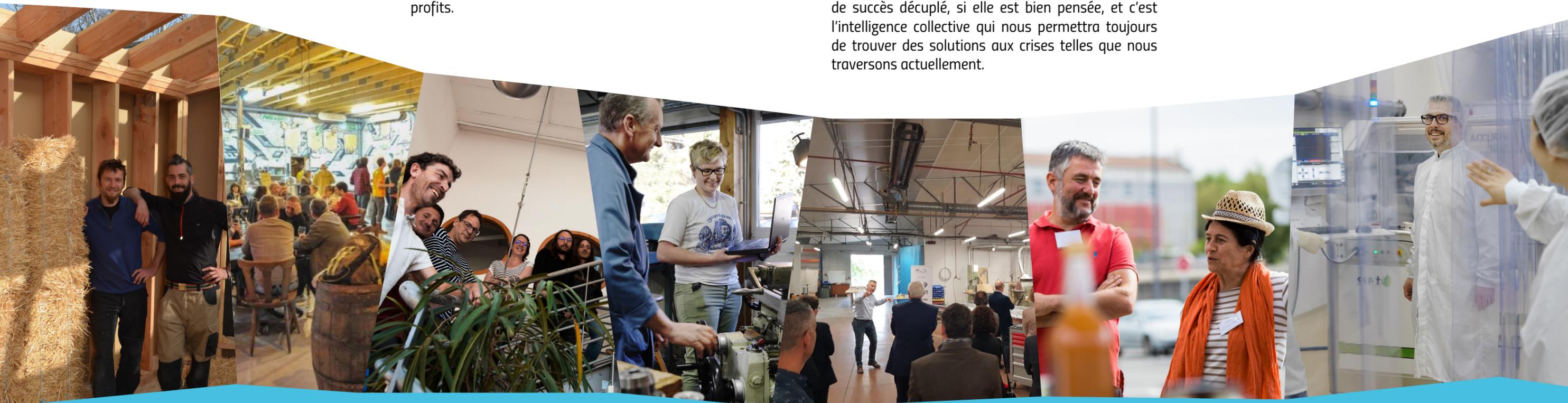
Start-up ou traditionnelles ?

Les Scop et Scic sont présentes dans les secteurs traditionnels comme émergents. Des entreprises comme Fontanille font perdurer des savoir-faire centenaires, tandis que des start-up comme DOWiNO ou Pix'n'Prod font le choix de l'entreprise coopérative pour le partage équitable des risques comme des profits.

Des entreprises engagées

Notre Mouvement a ce côté précurseur, et cette expertise collective, acquise au fil des décennies, qui nous permettent d'apporter aujourd'hui des solutions concrètes et durables aux enjeux actuels, en conciliant justice sociale, viabilité écologique et viabilité économique. La coopération est un facteur de succès décuplé, si elle est bien pensée, et c'est l'intelligence collective qui nous permettra toujours de trouver des solutions aux crises telles que nous traversons actuellement.

Les Scop et Scic mettent en œuvre une démocratie économique sur le terrain et participent à la construction d'un modèle économique différent, plus humain, écologique et démocratique.



DESSICA

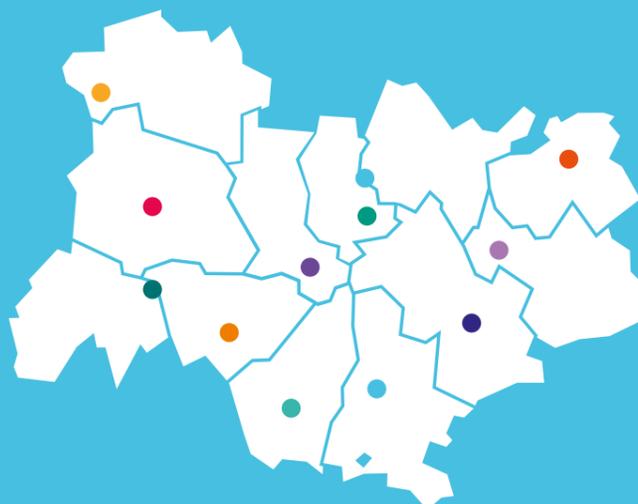
Trévoux (01)
Spécialiste des techniques de l'air sec et de ses applications industrielles, l'entreprise devient Scop au départ de son dirigeant en 2012.
· 26 salarié-e-s ·
· Créée en 1999 ·

2MI

Lavault-Sainte-Anne (03)
Reprise en Scop en 2019, l'entreprise conçoit et réalise des outillages et prototypes pour l'industrie aéronautique et automobile.
· 18 salarié-e-s ·
· Créée en 1957 ·

MENUISERIE GERÖ

Aubenas (07)
Une transmission préparée 7 ans à l'avance par son dirigeant pour assurer sa pérennité.
· 24 salarié-e-s ·
· Créée en 1973 ·



COGECOOP

St-Étienne (42)
Promotion immobilière, construction de maisons individuelles mais aussi gestion immobilière (8250 logements gérés).
· 21 salarié-e-s ·
· Créée en 1958 ·

FONTANILLE

Espaly-St-Marcel (43)
Fabrication de dentelles et rubans élastiques : un savoir-faire sauvegardé en 2012 grâce à la Scop reprise au tribunal par 46 salarié-e-s.
· Créée en 1860 ·

PIX'N PROD

Clermont-Ferrand (63)
Agence de Communication Audiovisuelle, Pix'n Prod réfléchit, conseille et donne vie à de nombreux projets vidéo, du reportage classique au sur-mesure le plus ambitieux.
· 7 salarié-e-s ·
· Créée en 2012 ·

TALENTS D'ICI

Massiac (15)
Une Scic pour rassembler producteurs, artisans, clients et salarié-e-s du magasin.
· 30 associé-e-s ·
· Création en 2018 ·

SOLSTICE

Eurre (26)
Coopérative généraliste, elle accompagne les entrepreneur-e-s dans leur développement d'activité au sein d'une entreprise partagée alliant mutualisation et coopération.
· 140 porteurs de projets par an, 88 associé-e-s ·
· Créée en 2001 ·

ALMA

St-Martin d'Hères (38)
Une Scop / entreprise / impliquée dans l'édition de logiciels métier (Industrie, Santé...) et les services numériques, très présente à l'international.
· Détenue à 100% par ses 100 salarié-e-s ·
· Créée en 1979 ·

DOWINO

Villeurbanne (69)
Création et développement d'outils numériques (serious games, applications mobiles, vidéos pédagogiques...) à impact social.
· 10 salarié-e-s ·
· Créée en 2013 ·

GROUPE NEA

La Ravoire (73)
Entreprise adaptée de services aux entreprises (imprimerie, propreté, industrie, IT, bâtiment...) transformée en Scop en 2008.
· 440 salarié-e-s ·
· Créée en 2003 ·

SET CORPORATION

Saint-Jeoire (74)
Ce leader mondial d'assemblage à très haute précision de composants semi-conducteurs a été repris par ses salarié-e-s en 2012, face à une multinationale.
· 50 salarié-e-s ·
· Créée en 1975 ·

ACCOMPAGNER

LES ENTREPRENEUR-E-S

Notre métier, c'est d'accompagner les entrepreneur-e-s dans la réalisation de leur projet. Quel que soit le type de ce projet, notre équipe de consultant-e-s le suit à chaque étape (Prévisionnel d'activité, montage du plan de financement, etc.). Des financements propres sont mobilisables pour renforcer l'entreprise à son démarrage et éviter d'engager des garanties personnelles sur les emprunts contractés. Après le démarrage, ils et elles bénéficient d'un suivi régulier, sans limitation de durée, et de manière renforcée la première année.

**1^{ère} étape
pour tout projet :
les réunions
d'information
collectives**
Plus d'infos sur www.scop.org



Zoom sur les sociétés innovantes du numérique

Coopventure est un fonds d'investissement evergreen et participatif. Il a pour vocation de financer et accompagner les sociétés innovantes du numérique pour pérenniser les entreprises et les emplois dans les territoires. Ce fonds d'investissement patient se base sur la solidarité entre sociétés de croissance durable du numérique, couplé à un accélérateur spécialisé.

CoopVenture se développe, dans un premier temps, dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment Grenoble et ses alentours. Dans un 2nd temps, il aura pour vocation à être étendu sur d'autres régions, avec les partenaires nationaux qui l'ont fondé. Avec 4,5 millions d'euros, il financera une quinzaine d'entreprises sur une période de 30 à 36 mois.

En savoir + : www.coopventure.fr

COOPSTART : UNE MÉTHODOLOGIE CLÉ EN MAIN

Définir son idée

- Présentation de la méthodologie d'une création d'entreprise.
- Orientation vers les partenaires adaptés.

Étudier et Valider

- Validation de l'étude de marché.
- Validation de la faisabilité du projet.
- Accompagnement à la gouvernance.

Financer

- Préparation du business plan.
- Recherche de partenaires financiers.
- Mobilisation des outils de financement du réseau coopératif.

Créer

- Appui à la rédaction des statuts.
- Préparation des formalités administratives.

Démarrer

- Mise en place des outils de gestion, tableaux de bord, plan de trésorerie.
- Formation du ou de la dirigeant-e et des associé-e-s.

Développer

- Appui à la gestion et conseils juridiques, économiques, financiers et humains.
- Visites sur les sites de l'entreprise.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE PROJETS

La création d'entreprise coopérative

Les porteurs et porteuses de projets font le choix du statut coopératif dès la création et bénéficient de notre accompagnement sur 6 mois.

La transformation d'une structure

L'entreprise ou l'association choisit d'adopter un statut coopératif pour répondre à un projet d'évolution. Nous accompagnons la structure dans sa transformation juridique et dans sa gouvernance.

La transmission aux salarié-e-s

Le ou la dirigeant-e décide de transmettre son entreprise aux salarié-e-s à son départ. Nous accompagnons sur toutes les étapes de la transmission, dont le financement.

La reprise par les salarié-e-s (RES)

Les salarié-e-s décident de proposer une offre de reprise dans le cas d'une procédure collective. Nous les accompagnons dans le montage du dossier de reprise.



#COOPSTART

CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE

ACCOMPAGNER

Notre équipe accompagne sur-mesure chaque coopérative : nous lui attribuons un-e délégué-e référent-e qui l'accompagne tout au long de sa vie d'entreprise sur les différents enjeux et problématiques rencontrés.

Depuis 2020, dans la logique d'apporter un accompagnement le plus avancé possible, nous avons créé des groupes d'expertises spécifiques sur la vie coopérative et la gouvernance, ainsi que sur les questions juridiques et économiques, en plus de

42%, c'est la part des entreprises coopératives que nous appuyons financièrement. Cela représente un total actif de 11,5 millions d'euros.



l'accompagnement du délégué-e référent-e. Chaque groupe d'expertise réunit plusieurs délégué-e-s à l'échelle de la région et permet de renforcer l'accompagnement d'une coopérative lorsqu'une problématique le nécessite.

FINANCER

Partenaires du développement des entreprises coopératives, nous le sommes à part entière : nous nous engageons financièrement à leurs côtés, au service de leurs projets et de leurs équipes.

Nous avons développé, aux échelles nationale et régionale, un panel d'outils de financement pour intervenir sur toutes les problématiques, y compris celles à fort enjeu capitalistique.

C'est là notre philosophie et notre force. Nous ne cherchons ni à sécuriser au maximum nos interventions, ni à réaliser des profits : nous sommes très attaché-e-s aux projets. A chaque objectif, son financement !

Parmi nos outils :

- SOCODEN : prêt participatif sans garantie pour financer le besoin en fonds de roulement.
- SOFISCOP SUD-EST : société de caution mutuelle du mouvement coopératif.
- SEP : capital pour renforcer les apports personnels.
- TRANSMÉA : société de capital-investissement régionale unique en France.
- IMMO COP : société foncière pour aider à la réalisation de projets immobiliers.
- Des partenariats avec de nombreux dispositifs régionaux.

FÉDÉRER

Au-delà de l'accompagnement et du financement que nous apportons aux entreprises coopératives, nous développons et fédérons le réseau des Scop et Scic Auvergne-Rhône-Alpes.

L'enjeu primordial est de créer et consolider les liens que peuvent tisser les Scop et Scic entre elles, à travers notamment des moments forts régionaux, tels que notre Assemblée générale, mais aussi lors de rencontres par territoire et par métier.

Accompagner, c'est notre métier. Financer, c'est notre outil. Et le développement de votre projet est notre retour sur investissement.

FORMER

La coopération, faire partie d'un collectif, n'est pas innée et nécessite un accompagnement pour avoir une meilleure compréhension du milieu coopératif. Cela se révèle d'autant plus important lorsque la personne acquiert des missions de gestion et d'encadrement d'une équipe, par exemple.

Pour chaque situation, nous avons mis en place des formations spécifiques pour aider les coopérateurs et coopératrices à aller plus loin.

Experts-comptables, cabinets conseils et juristes peuvent également bénéficier de formations aux spécificités comptables ou juridiques des entreprises

Aussi, en plus des rencontres territoriales, sont organisées des rencontres filières :

- Le numérique
- La restauration,
- L'alimentation,
- L'hébergement et le tourisme,
- La construction, animée par la Fédération des Scop du BTP,
- Etc.



coopératives. Et pour accompagner le développement de l'ESS, nous formons les professionnel-le-s de la transmission à la solution de la Reprise d'Entreprise par les Salarié-e-s.

Transméa, une société de capital-investissement innovante...

Créée en 2008, Transméa est la première société de capital-investissement dédiée à la reprise d'entreprises par les salarié·e·s. Elle apporte un accompagnement et un financement adaptés aux salarié·e·s qui souhaitent reprendre leur entreprise.

Cet outil vise la transmission d'entreprises saines, la reprise d'entreprises, ainsi que la transformation d'associations, en Auvergne-Rhône-Alpes.

... et engagée pour le développement des emplois en Auvergne-Rhône-Alpes

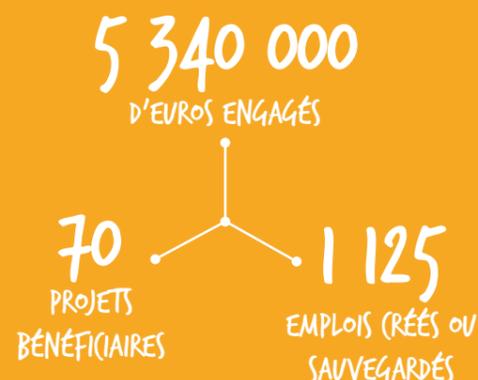
Avant le rendement financier, l'ambition de Transméa, est d'accompagner et d'impliquer les salarié·e·s dans la reprise durable de leur entreprise.

Parce que le succès de la reprise repose d'abord sur son accompagnement, Transméa ne restreint pas son apport à un simple financement et met à disposition du ou de la cédant·e et des salarié·e·s un dispositif d'accompagnement et de mise en réseau pour trouver des financements complémentaires et passer du statut de salarié·e à celui de dirigeant·e.

Les salarié·e·s ont ensemble une excellente connaissance de leur société, de son savoir-faire, de ses produits, clients et rouages. Associée, donc impliquée, l'équipe salariée devient moteur de la croissance.

En conciliant éthique et efficacité économique, Transméa s'engage pour le maintien d'un tissu économique dynamique et le développement de l'emploi sur le territoire.

Votre interlocutrice Auvergne-Rhône-Alpes
Meryem YILMAZ - myilmaz@scop.org
www.transmea.coop



2MI - Lavault-Sainte-Anne (03)

Conception et réalisation d'outillages, prototypes et maquettes pour l'industrie automobile et aéronautique.



En janvier 2019, à Lavault-Sainte-Anne, dans l'Allier, 2MI est en redressement judiciaire, et donc vouée possiblement à disparaître. C'est à partir de là que 13 des 49 salariés de l'époque se mobilisent et se battent pour leur entreprise, qu'ils choisiront de poursuivre en Scop, société coopérative et participative.

Le projet de reprise a émergé sur les conseils de la Scop LGB, qui travaille avec 2MI depuis 20 ans. L'équipe se lance alors dans cette direction collective.

Le tribunal a approuvé la reprise par les salariés le 19 avril 2019, le jour des 20 ans d'ancienneté de Cédric Bonnefoy, élu dirigeant par ses collègues !

Aujourd'hui, les voyants sont au vert : clients et fournisseurs sont restés, l'activité reprend ses droits, avec un prévisionnel respecté.

Tout un symbole, 2MI est la 1^{ère} reprise d'entreprise par les salariés que Transméa accompagne dans le département de l'Allier !

L'Union régionale des Scop Auvergne-Rhône-Alpes et Transméa ont été convaincus par l'engagement de l'équipe, l'esprit collectif qui les anime, et l'existence d'un leader, Cédric Bonnefoy, capable de fédérer et d'emmenner plus loin.

En savoir plus : www.2migroup.eu

« 2MI, c'est une passion (...), on aime notre boîte, ça fait en moyenne 17 ans qu'on est là, et puis on a le savoir-faire et l'amour de notre métier ».

Alter'Incub

Incubateur d'innovation sociale

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Depuis 2011, Alter'Incub Auvergne-Rhône-Alpes porte une vision alternative de l'accompagnement : révélant le potentiel d'innovation sociale des projets, l'incubateur facilite l'émergence et le succès d'entreprises qui conjuguent fort impact et nouvelles formes de coopération.

De leur émergence à leur concrétisation, Alter'Incub appuie celles et ceux qui expérimentent des solutions innovantes au service de l'intérêt collectif et du territoire, inscrites dans l'Economie Sociale et Solidaire, sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Alter'Incub est un incubateur dédié aux projets d'innovation sociale à dimension collective ou coopérative

Rdv sur : aura.alterincub.coop

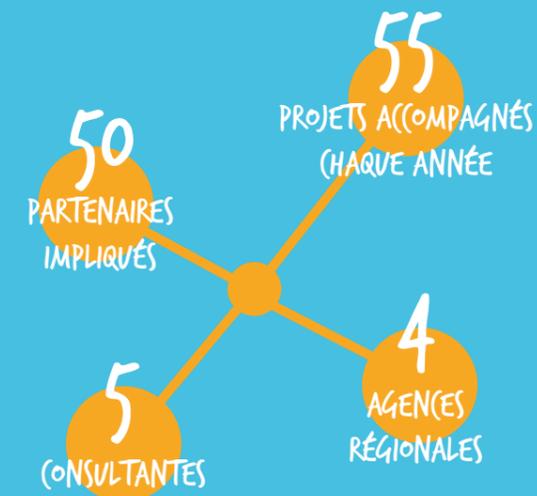
Votre interlocutrice :
Soumiya Mechiche
smechiche@scop.org

4 agences régionales :

- Ain-Rhône-Loire
- Pays d'Auvergne
- Pays Alpins
- Drôme-Ardèche

Alter'Incub fait partie intégrante de l'Union régionale des Scop et Scic Auvergne-Rhône-Alpes. L'incubateur apporte une évolution des regards sur la dimension socialement innovante des projets accompagnés par l'équipe de l'Union régionale.

Un regard loin d'être anodin car l'innovation sociale suppose un accompagnement spécifique : les finalités poursuivies ne sont pas uniquement la pérennité et la viabilité économique des projets, il s'agit de considérer également leur utilité sociale.



TERO LOKO NOTRE DAME DE L'OSIER (38)

Face au manque de solutions pour faciliter l'insertion des personnes réfugiées (Logement, travail, insertion sociale) et aux problèmes de discrimination, ce projet propose une alternative citoyenne qui permet aux personnes accueillies de sortir de l'urgence sociale pour entrer dans une dynamique de reconstruction et de projection.

L'association Tero Loko porte le projet de création d'un lieu d'accueil et d'insertion à destination de personnes réfugiées et d'habitant-e-s du territoire, avec un double objectif : participer à la dynamique du territoire, en facilitant l'insertion de personnes en situation de précarité en territoire rural.

Ce projet a vu le jour à Notre-Dame-de-l'Osier, petit village de 500 habitant-e-s, situé à côté de Vinay, à 50 km de Grenoble.

En savoir + : www.teroloko.com

LES SCOP ET SCIC

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Union régionale des Scop et Scic Auvergne-Rhône-Alpes

10 Avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin

Agence des Pays d'Auvergne à Beaumont (63)

Agence des Pays Alpains à Grenoble (38)

auvergne.rhonealpes@scop.org · 04 78 53 08 06



www.scop.org



Impression : Imprimerie Coopérative des Sucrs

L'action de promotion et d'accompagnement de la création et de la reprise d'entreprise par les salarié-e-s menée par AGF SCOP ENTREPRISES est co-financée par l'Union européenne, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'URSCOP Auvergne-Rhône-Alpes. L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes avec le Fonds Social Européen.



La Région GRANDLYON
Auvergne-Rhône-Alpes
la métropole

clermont auvergne métropole



SAINT-ÉTIENNE
la métropole